



DELIBERATION

N° CP_2018_12_028

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2018

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle Administration générale et territoriale/Direction de la commande publique

OBJET : Attribution et autorisation de signature de marchés publics, de déclaration sans suite et d'avenants

Elu(s) présent(s) : M. ALLARD, M. ARCHER, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, excusée, a donné délégation de vote à M. LEBLOIS ; M. BOST, excusé, a donné délégation de vote à M. ARCHER ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO ; Mme JARDEL, excusée, a donné délégation de vote à Mme FONTAINE ; Mme NOUHAUT, excusée, a donné délégation de vote à M. LAFAYE ; Mme PLAZZI, excusée, a donné délégation de vote à M. DELAUTRETTE.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Il est proposé d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les marchés publics qui ont fait l'objet d'un avis favorable ou qui ont été attribués par les Commissions d'appel d'offres des 7 et 21 novembre 2018 et de déclarer un marché sans suite.

Par ailleurs, il est proposé d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les marchés subséquents d'énergie pris en application de l'accord-cadre de fourniture et d'acheminement de gaz naturel pour le Conseil départemental de la Haute-Vienne et pour les Collèges du département, dans le cadre d'une convention de groupement de commandes.

Enfin, il convient que la Commission permanente se prononce sur douze projets d'avenants.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

RAPPORT

Conformément au règlement interne d'application du Code des marchés publics, adopté le 6 avril 2009, la Commission d'appel d'offres (CAO) émet un avis sur les rapports d'analyse des offres relevant de procédures adaptées qui lui sont soumis. La Commission permanente autorise ensuite le Président à signer lesdits marchés.

En matière de procédure formalisée, la CAO a compétence pour attribuer les marchés et les accords-cadres.

La Commission permanente autorise le Président à signer les marchés publics.

Dans ce cadre, il vous est proposé :

- de procéder à l'attribution de 8 marchés publics passés en procédure adaptée (au vu de l'avis émis par la CAO) et d'autoriser leur signature ;
- d'autoriser la signature de 5 marchés publics faisant l'objet d'une procédure formalisée ;
- de déclarer un marché sans suite ;
- d'autoriser la signature des marchés subséquents à venir, pris en application de l'accord-cadre de fourniture et d'acheminement de gaz naturel pour le Conseil départemental de la Haute-Vienne et pour les Collèges du département ;
- d'autoriser la signature de 12 avenants à des marchés.

I - Procédures adaptées

➤ Fourniture et livraison de papier pour copieurs et imprimantes pour les besoins des services du Conseil départemental de la Haute-Vienne

La consultation concerne la fourniture et la livraison de papier pour les copieurs et les imprimantes pour les besoins des services du Conseil départemental.

La consultation a été lancée en procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 22 juin 2018 au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP).

Les 3 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : le prix des prestations (40 % de la note), la valeur technique de l'offre (50 % de la note), le délai de livraison (5 % de la note), le conditionnement minimum (5 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a donné un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise FABREGUE, pour un montant s'inscrivant dans un maximum annuel de 50 000 € HT.

➤ Achat et livraison de fournitures de bureau pour le Conseil départemental de la Haute-Vienne et ses différentes entités

La consultation concerne l'achat et la livraison de fournitures de bureau destinées au Conseil départemental et ses différentes entités.

La consultation a été lancée en procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 11 juillet 2018 au BOAMP.

Les 5 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : le prix des prestations (35 % de la note), la valeur technique de l'offre (50 % de la note), le conditionnement (10 % de la note), les moyens spécifiquement mis à disposition (5 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise FIDUCIAL BUREAUTIQUE, pour un montant s'inscrivant dans un maximum annuel de 66 000 € HT.

➤ Accord-cadre diagnostic amiante avant travaux – bâtiments et collèges

La consultation concerne les diagnostics amiante avant travaux qui s'inscrivent dans le cadre des études préalables obligatoires à toute opération sur un bâtiment.

La consultation a été lancée en procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 28 septembre 2018 au BOAMP.

Les 11 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : le prix des prestations (60 % de la note), le mode opératoire proposé (20 % de la note) et le délai d'intervention (20 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la proposition de l'entreprise AC ENVIRONNEMENT, pour un montant s'inscrivant dans un maximum de commandes de 200 000 € HT sur la durée du marché.

➤ Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane – mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – programmation de l'actualisation de la scénographie de l'exposition permanente et de l'amélioration de l'accueil du public

La consultation concerne une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation de l'actualisation de la scénographie de l'exposition permanente et de l'amélioration de l'accueil du public au Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

La consultation a été lancée en procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 24 avril 2018 au BOAMP.

Les 3 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : la valeur technique de l'offre (60 % de la note), le prix des prestations (30 % de la note), le délai d'exécution (10 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la proposition du groupement d'entreprises DANGLES - LYDIA ELHADAD - CETRAC INGENIERIE - GHODSY CONSEIL, pour un montant de 118 860 € TTC.

➤ Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane - divers travaux

La consultation concerne divers travaux au Centre de la mémoire.

La consultation a été lancée en procédure adaptée fractionnée en 4 lots, attribuables séparément :

Lots	Désignation
1	Réhabilitation partielle du poste de relevage des eaux usées
2	Revêtement de sols souples
3	Chauffage, climatisation
4	Electricité

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 17 septembre 2018 au BOAMP.

Les 11 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : le prix des prestations (60 % de la note), la valeur technique (40 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- lot 1 : le marché est déclaré sans suite au motif d'infructuosité ;
- lot 2 : SOLS BOUTIC, pour un montant de 18 267,96 € TTC ;
- lot 3 : SOPCZ, pour un montant de 26 176,38 € TTC ;
- lot 4 : TDE AUPETIT, pour un montant de 2 728,90 € TTC.

➤ Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane – remplacement du monte handicapés extérieur par un ascenseur – relance du lot 3 : métallerie

La consultation concerne les travaux de remplacement du monte handicapés extérieur par un ascenseur.

La consultation a été lancée en procédure adaptée fractionnée en 5 lots, attribuables séparément :

Lots	Désignation
1	VRD – espaces verts
2	Gros œuvre
3	Métallerie
4	Electricité
5	Ascenseur

Un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 1^{er} août 2018 au BOAMP.

Les lots 1, 2 et 4, 5 ont été attribués par la Commission permanente en sa séance du 6 novembre 2018.

Le lot 3 quant à lui a été déclaré sans suite au motif d'infructuosité. Aussi une nouvelle consultation a été lancée le concernant, en procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 18 octobre 2018 au BOAMP.

Le pli régulièrement enregistré à la date limite de remise des offres a fait l'objet d'une vérification de conformité au besoin.

Au regard de cette conformité, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la proposition de l'entreprise ROCSERRURE, pour un montant de 15 662,40 € TTC.

II - Procédures formalisées

➤ Accord-cadre de fourniture et livraison de matériel de signalisation et d'équipement routier en plastique pour le département de la Haute-Vienne

La consultation concerne l'accord-cadre de fourniture et livraison de matériel de signalisation et d'équipement routier en plastique pour le département de la Haute-Vienne.

La consultation a été lancée en procédure formalisée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 23 août 2018 au BOAMP et au Journal officiel de l'Union Européenne (JOUE).

Les 4 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : le prix des prestations (50 % de la note), la valeur technique de l'offre (50 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a attribué le marché à l'entreprise SODILOR, sans engagement de commandes.

➤ Accord-cadre exploitation et maintenance de la base de données départementale directionnelle et études de jalonnement

La consultation concerne l'exploitation et la maintenance de la base de données départementale de signalisation directionnelle et les études de jalonnement.

La consultation a été lancée en procédure formalisée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 23 août 2018 au BOAMP et au JOUE.

Les 2 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : le prix des prestations (40 % de la note), et la valeur technique de l'offre (60 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a retenu la proposition de l'entreprise ASCODE, sans engagement de commandes.

➤ Accord-cadre achat d'automobiles (VP) neuves ou très récentes et reprise

La consultation concerne la fourniture de véhicules automobiles (VP) à motorisation essence et diesel, neuves ou très récentes et la reprise de véhicules.

La consultation a été lancée en procédure formalisée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 21 septembre 2018 au BOAMP et au JOUE.

Les 3 plis régulièrement enregistrés à la date limite de remise des offres ont fait l'objet d'une analyse en fonction des critères annoncés dans les documents de la consultation, à savoir : l'étendue de l'offre d'automobiles particulières (60 % de la note), la valeur technique du véhicule proposé (10 % de la note), le coût du programme d'entretien du véhicule proposé (10 % de la note), la performance environnementale du véhicule proposé (10 % de la note), le délai de livraison du véhicule proposé (5 % de la note), le prix des prestations (5 % de la note).

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a retenu les propositions des entreprises :

LIMOGES DIFFUSION AUTOMOBILE ;
SOCIETE DE DISTRIBUTION DU LIMOUSIN ;
ITAL AUTO 87 ;

pour un montant s'inscrivant dans un montant maximum de 1 000 000 € HT sur la durée de l'accord-cadre.

III – Signature des marchés subséquents d'énergie (gaz)

➤ Accord-cadre fourniture et acheminement de gaz naturel pour le Conseil départemental de la Haute-Vienne et pour les Collèges du département

La consultation concerne la fourniture de gaz naturel des services du Conseil départemental de la Haute-Vienne et des Collèges du département par le biais d'une convention de groupement de commandes.

La consultation a été lancée en procédure formalisée.

La Commission permanente en sa séance du 11 septembre 2018 s'est prononcée favorablement à l'attribution de l'accord-cadre aux sociétés :

ANTARGAZ-FINAGAZ ;
TOTAL ENERGIE GAZ ;
SELIA ;
GAZ DE BORDEAUX.

L'accord-cadre a été ensuite notifié à ces entreprises le 8 octobre 2018.

Compte tenu des délais de validité des offres en matière d'énergie, il est donné l'autorisation de signature sur l'ensemble des marchés subséquents à venir pris en application de cet accord-cadre, sans limitation de montant.

IV – Avenants

➤ Avenant n° 10 au marché n° 15C056 : maintenance et exploitation du système d'assainissement du site de Saint-Pardoux

Le marché a été attribué à l'entreprise SAUR.

Ce marché arrivant à échéance, une consultation a été lancée en juillet dernier. Elle n'a pu aboutir en raison d'un risque contentieux.

Cet avenant a pour objet de proroger le marché jusqu'au 28 février 2019 afin de permettre à la nouvelle consultation d'aboutir.

Le montant initial maximum du marché de 160 000 € HT, porté initialement par les 9 premiers avenants à 200 000 € HT est porté à 206 000 € HT par l'effet de cet avenant. Soit une incidence pour l'avenant de 3,75 % d'augmentation et pour l'ensemble des avenants, de 28,75 %.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 4 au marché n° 17C047 : collège Donzelot à Limoges - extension de la demi-pension – lot 2 : démolition, gros œuvre

Le marché a été attribué à l'entreprise CROIZET POURTY.

L'avenant n° 4 a pour objet de prévoir des travaux complémentaires (travaux d'obturation de baies suite à démolition d'allège et local complémentaire, d'escalier provisoire), réalisés à la demande du maître d'ouvrage suite à des aléas de chantier.

Le montant initial du marché de 145 840,57 € HT est porté par l'ensemble cumulé des avenants à 162 788,70 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 16 948,13 € HT correspondant à 11,62 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 2 au marché n° 17C052 : collège Donzelot à Limoges - extension de la demi-pension – lot 7 : serrurerie

Le marché a été attribué à l'entreprise BRANDY.

L'avenant n° 2 a pour objet de prévoir des travaux complémentaires (pose d'une façade tôle), réalisés à la demande de l'établissement pour des motifs de sécurité.

Le montant initial du marché de 27 116,93 € HT est porté à 30 816,93 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 7 511,19 € HT correspondant à 13,64 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 17C190 : collège Jean Rebier à Isle - maîtrise d'œuvre pour la construction d'une extension

Le marché a été attribué au groupement d'entreprises OEKOUMENE/ADSC/CITE4/HEMERY/VRD'EAU.

L'avenant n° 1 a pour objet de modifier le coût prévisionnel des travaux d'extension afin de l'intégrer dans une démarche environnementale forte et d'arrêter le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre correspondant.

Le montant initial du marché de 95 700 € HT est porté à 103 211,19 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 7 511,19 € HT correspondant à 7,86 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 17C228 : collège Bernart de Ventadour à Limoges – extension de la demi-pension – lot 6 : plâtrerie, peinture

Le marché a été attribué à l'entreprise MARTINET.

L'avenant n° 1 porte sur l'habillage de murs en plaque de plâtre non prévu par la maîtrise d'œuvre mais rendu nécessaire suite aux démolitions.

Le montant initial du marché de 46 969,63 € HT est porté à 49 420,63 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 2 451 € HT correspondant à 5,21 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 17C229 : collège Bernart de Ventadour à Limoges – extension de la demi-pension – lot 7 : menuiseries intérieures

Le marché a été attribué à l'entreprise SLMC.

L'avenant n° 1 porte sur des plus et moins-values consécutives, principalement, à des demandes du bureau de contrôle.

Le montant initial du marché de 12 701,08 € HT est porté à 13 385,08 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 684 € HT correspondant à 5,39 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 18C105 : collège Donzelot à Limoges – réfection intérieure de locaux au R+1 externat 1 – lot 4 : revêtement de sols, faïence

Le marché a été attribué à l'entreprise BAMASOL.

L'avenant n° 1 porte sur des travaux complémentaires (fissures apparues lors de la dépose du revêtement des sols), réalisés à la demande du maître d'ouvrage suite à des aléas de chantier.

Le montant initial du marché de 10 599,60 € HT est porté à 14 124,60 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 3 525 € HT correspondant à 33,26 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 18C107 : collège Donzelot à Limoges –
réfection intérieure de locaux au R+1 externat 1 – lot 6 : électricité CFO - CFA

Le marché a été attribué à l'entreprise AEL.

L'avenant n° 1 porte sur des travaux complémentaires (pose d'une armoire électrique dédiée au CDI et de prises dédiées à l'informatique et à la téléphonie), réalisés à la demande du maître d'ouvrage et des utilisateurs du bâtiment.

Le montant initial du marché de 18 443,49 € HT est porté à 19 586,41 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 1 142,92 € HT correspondant à 6,20 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 18C121 : collège Léon Blum à Limoges –
création d'un préau, révision de l'espace plonge et matériels, réfection intérieure
RDC bas – lot 5 : plâtrerie, faïence, peinture

Le marché a été attribué à l'entreprise VILLEMONTAIL.

L'avenant n° 1 porte sur des travaux complémentaires (pose de cloisons isothermes qui permet de gagner de la place pour le stockage des déchets et des travaux de peintures et huisseries métalliques), réalisés à la demande du maître d'ouvrage et des utilisateurs du bâtiment.

Le montant initial du marché de 21 598,53 € HT est porté à 24 175,09 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 2 576,56 € HT correspondant à 11,93 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 18C148 : collège Albert Calmette à Limoges –
extension du bâtiment réfectoire, réfection du logement principal – lot 6 :
revêtement de sol

Le marché a été attribué à l'entreprise BAMASOL.

L'avenant n° 1 porte sur des plus et moins-values consécutives, principalement, à des demandes du bureau de contrôle.

Le montant initial du marché de 5 747,40 € HT est porté à 6 427,40 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 680 € HT correspondant à 11,83 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 18C150 : collège Albert Calmette à Limoges – extension du bâtiment réfectoire, réfection du logement principal – lot 8 : plomberie, sanitaire

Le marché a été attribué à l'entreprise TUNZINI.

L'avenant n° 1 porte sur des plus-values à la demande du maître d'ouvrage et des utilisateurs des locaux afin d'améliorer notamment la ventilation dans le réfectoire.

Le montant initial du marché de 8 953 € HT est porté à 10 420 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 1 467 € HT correspondant à 16,39 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 7 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

➤ Avenant n° 1 au marché n° 18C201 : réhabilitation du bassin d'aération de la station d'épuration de Saint-Pardoux

Le marché a été attribué à l'entreprise TEOS.

Par omission, la vidange, l'évacuation et le remontage des rampes d'aération des deux bassins n'ont pas été prévus au cahier des charges. Ces derniers sont indispensables à la réalisation des travaux.

L'avenant n° 1 porte sur ces travaux et prestations complémentaires.

Le montant initial du marché de 79 490,08 € HT est porté à 85 733,68 € HT, soit une augmentation globale d'un montant de 6 243,60 € HT correspondant à 7,85 % d'augmentation.

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 21 novembre 2018, a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

Je sou mets le présent rapport à vos délibérations, lesquelles pourraient s'exprimer sur la base du projet qui vous est proposé ci-après.

DECISION

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu les articles L.3221-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux compétences du Président du Conseil départemental,

Vu la délégation à la Commission permanente prise en séance du 2 avril 2015,

Vu la délégation au Président du Conseil départemental prise en application du précédent article en séance du 2 avril 2015,

Vu les avis émis par la Commission d'appel d'offres des 7 et 21 novembre 2018,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes des collèges et du Département, en date du 23 juillet 2014,

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'attribuer et d'autoriser la signature des marchés passés sur procédure adaptée :

MARCHE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN EUROS	POLE CONCERNE
Fourniture et livraison de papier pour copieurs et imprimantes pour les besoins des services du Conseil départemental de la Haute-Vienne	FABREGUE	Maximum annuel : 50 000 HT	Pôle administration générale et territoriale
Achat et livraison de fournitures de bureau pour le Conseil départemental de la Haute-Vienne et ses différentes entités	FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Maximum annuel : 66 000 HT	
Accord-cadre diagnostic amiante avant travaux - bâtiments et collèges	AC ENVIRONNEMENT	Maximum : 200 000 HT	Pôle collèges et patrimoine départemental
Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane - mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - programmation de l'actualisation de la scénographie de l'exposition permanente et de l'amélioration de l'accueil du public	Groupement DANGLES - LYDIA ELHADAD - CETRAC INGENIERIE - GHODSY CONSEIL	118 860 TTC	

MARCHE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN EUROS TTC	POLE CONCERNE
Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane - divers travaux	Lot 1 : Sans suite	/	Pôle collèges et patrimoine départemental
	Lot 2 : SOLS BOUTIC	18 267,96	
	Lot 3 : SOPCZ	26 176,38	
	Lot 4 : TDE AUPETIT	2 728,90	
Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane - remplacement du monte handicapés extérieur par un ascenseur - relance du lot 3 : métallerie	ROCSERRURE	15 662,40	

d'autoriser la signature des marchés attribués par la Commission d'appel d'offres :

MARCHE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN EUROS HT	POLE CONCERNE
Accord-cadre de fourniture et livraison de matériel de signalisation et d'équipement routier en plastique pour le département de la Haute-Vienne	SODILOR	Sans engagement de commandes	Pôle déplacements et aménagement
Accord-cadre exploitation et maintenance de la base de données départementale directionnelle et études de jalonnement	ASCODE	Sans engagement de commandes	
Accord-cadre achat d'automobiles (VP) neuves ou très récentes et reprise	LIMOGES DIFFUSION AUTOMOBILE, SOCIETE DE DISTRIBUTION DU LIMOUSIN, ITAL AUTO 87	Maximum : 1 000 000	Pôle administration générale et territoriale

d'autoriser la signature des marchés subséquents à venir de l'accord-cadre d'énergie :

ACCORD-CADRE	ATTRIBUTAIRES	AUTORISATION DE SIGNATURE	POLE CONCERNE
Accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel pour le Conseil départemental et les Collèges du département	GAZ DE BORDEAUX ; TOTAL ENERGIE GAZ ; ANTARGAZ FINAGAZ ; SELIA	Sans limitation de montant des marchés subséquents	Pôle collèges et patrimoine départemental

d'autoriser la signature des avenants :

AVENANT	ATTRIBUTAIRE	EFFET (par rapport au montant initial du marché)	POLE CONCERNE
Avenant n° 10 au marché n° 15C056 : maintenance et exploitation du système d'assainissement du site de Saint-Pardoux	SAUR	+ 28,75 %	Pôle déplacements et aménagement
Avenant n° 4 au marché n° 17C047 : collège Donzelot à Limoges - extension de la demi- pension - lot 2 : démolition, gros œuvre	CROIZET POURTY	+ 11,62 %	Pôle collèges et patrimoine départemental
Avenant n° 2 au marché n° 17C052 : collège Donzelot à Limoges - extension de la demi- pension - lot 7 : serrurerie	BRANDY	+ 13,64 %	
Avenant n° 1 au marché n° 17C190 : collège Jean Rebier à Isle - maîtrise d'œuvre pour la construction d'une extension	groupement d'entreprises OEKOUMENE/ADSC/CITE4/ HEMERY/VRD'EAU	+ 7,86 %	
Avenant n° 1 au marché n° 17C228 : collège Bernart de Ventadour à Limoges - extension de la demi-pension - lot 6 : plâtrerie, peinture	MARTINET	+ 5,21 %	
Avenant n° 1 au marché n° 17C229 : collège Bernart de Ventadour à Limoges - extension de la demi-pension - lot 7 : menuiseries intérieures	SLMC	+ 5,39 %	
Avenant n° 1 au marché n° 18C105 : collège Donzelot à Limoges - réfection intérieure de locaux au R+1 externat 1 - lot 4 : revêtement de sols, faïence	BAMASOL	+ 33,26 %	
Avenant n° 1 au marché n° 18C107 : collège Donzelot à Limoges - réfection intérieure de locaux au R+1 externat 1 - lot 6 : électricité CFO - CFA	AEL	+ 6,20 %	

AVENANT	ATTRIBUTAIRE	EFFET (par rapport au montant initial du marché)	POLE CONCERNE
Avenant n° 1 au marché n° 18C121 : collège Léon Blum à Limoges – création d'un préau, révision de l'espace plonge et matériels, réfection intérieure RDC bas – lot 5 : plâtrerie, faïence, peinture	VILLEMONTAIL	+ 11,93 %	Pôle collèges et patrimoine départemental
Avenant n° 1 au marché n° 18C148 : collège Albert Calmette à Limoges – extension du bâtiment réfectoire, réfection du logement principal – lot 6 : revêtement de sol	BAMASOL	+ 11,83 %	
Avenant n° 1 au marché n° 18C150 : collège Albert Calmette à Limoges – extension du bâtiment réfectoire, réfection du logement principal – lot 8 : plomberie, sanitaire	TUNZINI	+ 16,39 %	
Avenant n° 1 au marché n° 18C201 : réhabilitation du bassin d'aération de la station d'épuration de Saint-Pardoux	TEOS	+ 7,85 %	Pôle déplacements et aménagement

24 Pour : M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELENOT (délégation de vote à M. LEBLOIS), M. BOST (délégation de vote à M. ARCHER), M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL (délégation de vote à Mme FONTAINE), M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT (délégation de vote à M. LAFAYE), Mme PLAZZI (délégation de vote à M. DELAUTRETTE), M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme
Transmis au représentant de l'Etat
le 5 décembre 2018
Affiché le 5 décembre 2018
Publié au RAA du Département le 17 décembre 2018